

## Compte-rendu conseil municipal du vendredi 6 novembre 2020

Présents :

HAUTEVILLE Laurent  
REQUET Christophe  
GARIN Patrick  
JONDEAU David  
FIGUREAU Marie-Laure  
BIGOT Nicolas  
LIZZI Marilyne  
ISNARD Sébastien  
LIZZI Dimitri

Excusés :

CETTOUR-CAVE Laëtitia  
MICHAUD Nadine  
MORELLO Corinne

### ORDRE DU JOUR

La réunion a débuté à 18h en présence de J-Fr Bailleux pour faire le point sur la Carte Communale PLUiH.

Présence de Laurent Hauteville, Requet Christophe, BIGOT Nicolas et LIZZI Dimitri.

- Point DETR Travaux aménagement Cantine.
- Subvention exceptionnelle Alpes Maritimes - Tempête Alex
- Point sur les dons de parcelles - Délibérations - Remarques Office notarial Novalps -
- Point sur les colis des Anciens - liste des pers. Agées - Commande Colis
- Affaires diverses

### Point sur la DETR (Cantine)

Le dossier avance suite à la rencontre avec le cabinet d'architecture DELERCE le 6 novembre 2020. La demande de subvention sera déposée fin novembre en sous-préfecture.

L'ascenseur ne sera peut-être pas obligatoire et nous pourrions peut-être obtenir une dérogation pour l'éviter ce qui permettrait de diminuer les frais d'investissement et d'entretien.

### Subvention exceptionnelle Alpes Maritimes - Tempête Alex

La commune fera un don de 350 euros.

## **Dons de parcelles à la commune**

La transaction prendra la forme d'une donation. Il s'agit de terrains cédés par :

Germain MERCIER-GALLAY

Lisette FERRARI

Serge et Corinne MORELLO

Les notaires demandent une estimation des terrains pour permettre l'exonération des frais de mutation.

## **Colis des anciens**

Le repas des anciens n'aura pas lieu cette année pour cause de COVID.

Seul le traditionnel colis sera distribué. Un colis gourmand est proposé par Mélanie VAUTTAY et son entreprise « L'instant cadeau » pour 45 euros pièce.

Il sera proposé à tous les administrés de plus de 65 ans soit 35 colis.

## **Affaires diverses**

- Un recrutement sera lancé en 2021 pour un employé communal qui ait des compétences très larges.
- Les élections départementales et régionales doivent avoir lieu le 14 et 21 mars 2021.
- L'application POLITEIA France sera proposée aux administrés essentiellement pour les alertes (coupures d'eau...électricité...). Elle sera déployée sur le téléphone de la mairie. Il faudra communiquer à son sujet auprès des habitants de La Vernaz afin qu'ils sachent qu'elle existe et qu'ils la téléchargent sur leur portable pour recevoir les alertes.

Fin de la session à 21H15.